



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 2^e TRIMESTRE 2018
VOLUME 40, N° 4
AVRIL 2018

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

Défi Santé

Le *Défi Santé* invite les Québécois à passer à l'action pour améliorer leurs habitudes de vie toute l'année, particulièrement en encourageant un mouvement collectif tout le mois d'avril. C'est donc l'occasion de mettre de l'avant la santé dans notre communauté !

La Municipalité de Lac-Beauport vous invite à participer à plusieurs activités originales gratuites, ou à prix modique, dans le cadre du mois *Défi Santé* :

CANI-RANDO NOCTURNE (OFFERT EN COLLABORATION AVEC LA BELLE BÊTE)

- Date et heure : 7 avril, 18 h à 20 h (remis au 21 avril en cas de pluie)
- Lieu : Sentiers du Moulin
- Coût : 5 \$ (possibilité de location d'équipements : ceinture simple traction/ligne bungee/harnais pour chien)
- Modalités d'inscription : inscription directement sur le site Internet www.labellebete.ca
- Matériel requis : raquettes et lampe frontale
- Maximum de participants : 20 personnes



JUMPING FITNESS (ATELIER AVEC QUÉBEC JUMPING FIT : MISE EN FORME CARDIOVASCULAIRE SUR MUSIQUE AVEC PETITS TRAMPOLINES)*

- Date et heure : 8 avril, 11 h à 12 h et 13 h à 14 h
- Lieu : salle Philippe-Laroche
- Coût : 5 \$
- Modalités d'inscription : au Service des loisirs de la Municipalité ou en ligne
- Maximum de participants : 10 personnes par cours (12 ans et plus)



PORTES OUVERTES AUX ACTIVITÉS SPORTIVES DE LA MUNICIPALITÉ, AINSI QU'ÀUX BAINS LIBRES*

- Dates : 9 au 15 avril (16 au 19 avril pour les activités de Karine Giguère)
- Lieu : selon le lieu du cours, à voir dans la programmation de printemps
- Coût : gratuit
- Modalités d'inscription : aucune inscription requise, sauf pour les cours d'aquaforme et d'aqua-jogging via le Service des loisirs
- Ajout d'un bain libre le 1^{er} avril de 14 h à 15 h

ZUMBA EN PLEIN AIR

- Date et heure : 21 avril, 13 h 30 à 14 h 30 (remis au lendemain en cas de pluie)
- Lieu : stationnement de la zone communautaire
- Coût : gratuit
- Modalités d'inscription : sur place

CONFÉRENCE SUR LE JARDINAGE - AMÉNAGER SON ESPACE DE FAÇON ESTHÉTIQUE ET COMESTIBLE*

- Date et heure : 25 avril, 19 h 30 à 20 h 30
- Lieu : salle de la Rivière-Jaune
- Coût : 5 \$
- Modalités d'inscription : au Service des loisirs de la Municipalité ou en ligne

Consultez la page Facebook de la Municipalité pour plus de détails !



Profitez également de votre visite sur le site officiel defisante.ca pour vous inscrire personnellement au *Défi Santé* et aider la Municipalité à être reconnue comme LA collectivité la plus active du Québec !

* Consultez la programmation des activités de printemps et des bains libres pour plus d'informations. Pour inscription, contactez M^{me} Kim Lévesque au 418 849-7141, poste 244.

| Avril 2018 | | Défi Santé | | | | | |
|--|------------------------------------|--|--|--|---|---|--|
| EDM. | LUN. | MAR. | MER. | JEU. | VEN. | SAM. | |
| 1 Bain libre de 14h à 15h | 2 | 3 | 4 Mardiada mise en forme (piscine) | 5 | 6 | 7 Cani-Rando Nocturne (Belle Bête) | |
| 8 Jumping fitness | 9 Taekwondo Pilates Circuit-fit | 10 Taekwondo Qi Gong Tai chi Badminton Yoga Zumba | 11 Pickleball Pilates Yoga Stretching Zumba Taekwondo Marche nordique | 12 Yoga Zumba Badminton Taekwondo Circuit-fit | 13 Zumba HIT Bootcamp | 14 Cheerleading Jazz Gymnastique Pilates Taekwondo | |
| Portes ouvertes dans nos activités de loisirs sportives du 9 au 15 avril (du 16 au 19 avril pour les activités de Karine Giguère)! | | 10 Aquaforme Aqua-jogging Inactivation aquatique | 11 Aquaforme Aqua-jogging Inactivation aquatique | 12 Aquaforme Aqua-jogging Inactivation aquatique | 13 Aquaforme Aqua-jogging Inactivation aquatique | 14 Aquaforme Aqua-jogging Inactivation aquatique | |
| 15 Basketball Cirque | 16 Pond Turbo Vintage | 17 Circuit musculaire Entraînement en plein air Vintage | 18 Force et soulevage Pilates | 19 Entraînement en plein air Lève-100 Énergie Maman-poussette | 20 | 21 Step intervalles Zumba en plein air | |
| 22 | 23 | 24 | 25 Atelier de jardinage | 26 | 27 | 28 | |
| 29 | 30 | | | | | | |

REMISAGE DES ABRIS D'AUTO ET CLÔTURES À NEIGE

L'arrivée du printemps signifie le remisage des abris d'auto ainsi que des clôtures à neige. En vertu de la réglementation municipale, les résidents ont jusqu'au 1^{er} mai pour les remiser.

Si vos toiles sont abîmées et que vous désirez vous en départir, nous vous invitons à les déposer lors de la prochaine cueillette des encombrants qui aura lieu le mardi 22 mai. Prenez note que ces matières ne se recyclent pas.

à surveiller :

| | |
|---------------------------|--------|
| ENVIRONNEMENT | PAGE 3 |
| EMPLACEMENT CLUB NAUTIQUE | PAGE 6 |
| TENNIS | PAGE 7 |

SEMAINE DES BÉNÉVOLES MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES !

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, qui se déroulera du 15 au 21 avril 2018 partout au Québec, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite dire un grand MERCI à tous ses bénévoles, tant au niveau culturel, sportif que communautaire.

À travers le thème « Je bénévole, tu bénévoles, conjuguons notre bénévolat ! », la Fédération des centres d'action bénévole du Québec a souhaité mettre de l'avant l'importance de s'unir plus que jamais dans une ère où l'individualisme est prédominant. C'est grâce à votre dévouement, votre engagement et votre énergie que Lac-Beauport est en vie ! Merci !



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 5 MARS 2018

Correspondance, dépôt et information

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2018 totalisant une somme de 2 833 011,32 \$ et la liste des engagements budgétaires.

Dépôt

• État des revenus et dépenses du mois

Donner l'avis de motion de l'adoption à une séance subséquente et présentation des projets des règlements suivants :

- Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 364 200 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition de biens 2018 prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2018 - 2020 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation
- Règlement modifiant le Règlement d'emprunt numéro 677 d'un montant maximum de 2 000 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Tour-du-Lac entre le chemin de l'Éperon et le chemin des Lacs
- Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 afin d'ajouter des précisions sur les certificats d'autorisation liés aux usages temporaires
- Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels numéro 09-199 afin de retirer les dispositions concernant les événements spéciaux et les compétitions sportives
- Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des précisions à l'égard des usages temporaires et des bâtiments dérogatoires et d'ajuster les normes sur les stationnements et les quais

Adoption

- Règlement général 683 – Règlement relatif au traitement des élus municipaux
- Radiation de dossiers – Cour municipale 2017
- Abrogation de la résolution 356-2017 sur le moratoire des permis de branchement aux services municipaux sur le chemin du Tour-du-Lac Nord
- Règlement d'emprunt 684 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 160 000 \$ décrétant des travaux et des dépenses relatives à l'aménagement du réseau d'égout sanitaire pour le secteur des chemins de la Huche et du Tour-du-Lac
- Règlement général 667-01 – Règlement modifiant le Règlement numéro 667 décrétant un programme d'aide financière pour les organismes reconnus et les jeunes individus
- Règlement d'emprunt 685 – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 90 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de la chapelle Saint-James à des fins d'utilité publique
- Règlement général 5-152-01 – Règlement modifiant le Règlement numéro 5 152 relatif à la vidange des fosses septiques et de rétention

Autorisation

- Protocole d'entente/événements – 24 heures du Lac Archibald 2018
- Protocole d'entente/événements – Protocole d'entente - Club de Tennis de Lac-Beauport 2018-2020
- Demande d'assistance financière à la Table d'actions préventives jeunesse (TAPJ)
- Crédit au Club de Canoë-Kayak de Lac-Beauport (CCKLB)

- Défi Santé 2018
- Participation des élus aux activités de représentation 2018
- Demande de disposition d'immeuble – lot 1 820 680
- Création de l'organisme paramunicipal – La Société des Sentiers du Moulin

Autorisation de mandat

- Annulation appel d'offres – Pavage temporaire secteur Mont Cervin
- Analyses du phosphore total trace de l'eau des lacs et cours d'eau

Autorisation de signature

- Quittance et transaction - Dossier cour 200-22-073946-154 – 31, chemin de l'Éperon
- Protocole d'entente pour les expositions à la bibliothèque 2018

Autorisation de dépenses

- Acquisition de terrains pour voirie et ronds de virée
- Achat d'une partie de terrain au 1, chemin du Sous-Bois – Mont Cervin
- Élargissement de la chaussée et projection d'un mur de soutènement au 3, chemin du Bord-de-l'Eau
- Système de rétention d'eau au barrage du lac Beauport
- Production de panneaux informatifs pour les parcs et les bâtiments municipaux
- Remplacement d'une sableuse pour le déneigement des stationnements de la mairie et de la caserne
- Remplacement des véhicules (CGER)
- Peinture et entretien camion West Star 09-10R
- Formation des employés
- Remplacement de buts de soccer
- Recouvrement des chaises de la salle de la Rivière-Jaune
- Tournoi de golf 2018
- Achat d'équipement pour le véhicule pompe-citerne (252)
- Achat de vêtements de protection individuelle (habits de combat, cagoules, gants et bottes)

Engagement

- Agente de communication/rédaction
- Directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Dérogations mineures

- 2018-20002 – 5, chemin des Pentes
- 2018-20001 – 27, chemin de la Vallée

LE SAVIEZ-VOUS ?



Il fait partie de votre famille, si jamais il se perdait ou se blessait, vous aimeriez le retrouver rapidement ? Saviez-vous que si votre animal porte sa licence vous augmentez fortement vos chances de le retrouver ? À Lac-Beauport, chaque médaille possède sa propre adresse Web. La personne qui trouve votre animal n'a qu'à inscrire cette adresse sur un mobile, une

tablette ou un ordinateur et elle aura immédiatement accès à l'information sur votre animal et à votre numéro de téléphone. Et ce, peu importe l'heure ou la date.

Votre animal mérite une médaille, offrez-la-lui ! Créez votre profil sans plus tarder à <https://emili.net>.



Calendrier des collectes

Avril 2018

| dimanche | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi |
|----------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | | | | | |

Mai 2018

| dimanche | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi |
|----------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Encombrants
- RDD et TIC



SOYONS VERTS!

RETOUR DE LA COLLECTE HEBDOMADAIRE DU BAC BRUN

Veillez prendre note qu'à partir du 1^{er} mai, la collecte du bac brun se fera à nouveau chaque semaine, et ce, jusqu'au 27 novembre. Nous vous rappelons que la participation à cette collecte favorise le recyclage des matières en plus de réduire l'enfouissement et qu'elle est obligatoire. Pour vous aider dans votre tri des matières, voici la liste des matières acceptées dans le bac brun :

- ✓ Restes de table
- ✓ Café et filtres
- ✓ Desserts, pâtisseries, pains
- ✓ Muffins et leurs papiers
- ✓ Pâtes alimentaires et produits céréaliers
- ✓ Fruits, légumes, pelures, noyaux
- ✓ Restes de viande, poisson, os
- ✓ Œufs et coquilles d'œuf
- ✓ Fromages et produits laitiers
- ✓ Fruits de mer, coquilles de moules, huîtres
- ✓ Papier essuie-tout, essuie-main et mouchoir
- ✓ Serviettes de table et nappes en papier
- ✓ Carton et papier journal souillés
- ✓ Résidus verts, feuilles, copeaux de bois, terreaux

Ainsi que ce qu'il faut éviter :

- ✗ Matières liquides, crème, lait, soupe et bouillon
- ✗ Ustensiles en plastique non certifiés compostables

Recommandations :

- Utilisez des matières absorbantes à travers les matières humides. Ex. : papier journal, carton, etc.
- Utilisez des sacs 100 % compostables ou en papier avant de mettre les matières dans votre bac brun
- Nettoyez régulièrement votre bac brun. Cela évitera les odeurs et le développement d'insectes
- En été, maintenez toujours votre couvercle du bac fermé. Ainsi, les insectes auront moins d'occasions pour entrer à l'intérieur du bac et permettre aux vers blancs de se développer
- Maintenez votre bac brun à un endroit frais, à l'abri du soleil et/ou d'une source de chaleur

RETOUR DES COLLECTES DE FEUILLES

Durant le mois de mai, les feuilles mortes seront ramassées par la compagnie responsable de la collecte des matières résiduelles. Comme il a été mentionné précédemment dans l'édition de La Chronique de novembre 2017, seuls les **sacs en papier seront acceptés et ramassés**. Les sacs doivent être mis sur le bord de la route en même temps que le bac brun la veille des collectes.

Veillez prendre note qu'un sac papier est toujours compostable et ne nécessite pas de logo.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

La prochaine Journée de l'environnement se tiendra le **dimanche 27 mai 2018 de 9 h 30 à 12 h** au centre communautaire. Ce sera pour vous une occasion de venir découvrir des gestes simples qui peuvent faire une différence sur la qualité de notre milieu de vie. Des arbres et du compost seront distribués. Si vous le désirez, vous pouvez apporter votre propre contenant pour la distribution du compost. Surveillez la prochaine parution du journal municipal pour plus d'informations.

COLLECTE DES RDD ET DES TIC

En même temps que la Journée de l'environnement le 27 mai prochain, la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (TIC) aura lieu dans le stationnement du centre communautaire de 9 h 30 à 16 h. Ce sera donc le bon moment pour vous départir de vos vieux pots de peinture, d'huile, télévisions, ordinateurs et vidéos désuets. Pour connaître la liste complète des matières acceptées, veuillez consulter le site Internet de la Municipalité. N'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence avec vous !



La collecte des TIC est entreprise gratuitement par l'organisme ARPE-Québec. Celui-ci œuvre dans la récupération du matériel électronique et ainsi, dans la protection de l'environnement.

Pour plus de détails et d'informations, veuillez contacter M^{me} Sara Marmen au 418 849-7141, poste 246.

CONFÉRENCE : TENDRE VERS LE MODE DE VIE ZÉRO DÉCHET AVEC MÉLISSA DE LA FONTAINE

La population lac-beauportoise est conviée à une soirée-conférence le mercredi 2 mai prochain à 19 h, à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire. Venez découvrir et en apprendre davantage sur le mode de vie Zéro Déchet en compagnie de notre conférencière invitée, consultante et chroniqueuse radio Zéro Déchet, Mélissa de La Fontaine !

À la suite de la lecture du livre Zéro Déchet de Bea Johnson, Mélissa a plongé tête première dans ce nouveau mode de vie. Lors de sa conférence, elle racontera son expérience personnelle de cette belle aventure. Ses succès et ses échecs. Ses bons et ses mauvais coups. Sans prétendre détenir la recette miracle du Zéro Déchet, elle partagera ses trucs et astuces ainsi que ses réflexions sur notre façon de (sur)consommer.

Nous vous attendons en grand nombre !



Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélèzes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tél: (418) 849-7797
fax: (418) 849-8765
courriel: notaire@helenenotaire.com

VRSB
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

GREFFE DE

PIERRE CLAVET
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

418 849-2657 • LAC-BEAUPORT

Lac-Beauport

Posan Valois
Clinique Dentaire

418 **849-7101**

1, chemin du Godendard, voisin du Centre de ski Le Relais

Dre CHANTAL POSAN
chirurgien-dentiste

Ouvert le jour et le soir





AVIS PUBLIC

SOMMAIRE DU RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ ET DES RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Élections générales du 5 novembre 2017

| Rapport de dépenses électorales | | |
|---|---|-------------------|
| Nom du candidat et de l'agent officiel | Total des dépenses électorales faites ou autorisées | Date de réception |
| Mairie (5 536,20 \$)* | | |
| 1. Beaulieu, Michel, Équipe Beaulieu – Vision Lac-Beauport (Charles Angers, agent officiel) | 4 896,14 \$ | 2018-01-31 |
| 2. Brunet, Louise, Équipe Louise Brunet – Démocratie Lac-Beauport (Christian Descôteaux, agent officiel) | 5 382,50 \$ | 2018-02-05 |
| 3. Cloutier, Pierre, candidat indépendant autorisé (Serge Verreault, agent officiel) | 5 156,48 \$ | 2017-12-22 |
| 4. Hamel, Serge, candidat indépendant autorisé (Alain Fournier, agent officiel) | 4 163,17 \$ | 2017-12-19 |
| District n° 1 (2 158,50 \$)* | | |
| 1. Bergeron, Hélène, Équipe Louise Brunet – Démocratie Lac-Beauport (Christian Descôteaux, agent officiel) | 2 134,25 \$ | 2018-02-05 |
| 2. Coté-Lefebvre, Olivier, Équipe Beaulieu – Vision Lac-Beauport (Charles Angers, agent officiel) | 1 908,96 \$ | 2018-01-31 |
| District n° 2 (2 215,20 \$)* | | |
| 1. Dignard, Alice, Équipe Beaulieu – Vision Lac-Beauport (Charles Angers, agent officiel) | 1 959,09 \$ | 2018-01-31 |
| 2. Lavoie, Thierry, Équipe Louise Brunet – Démocratie Lac-Beauport (Christian Descôteaux, agent officiel) | 2 187,36 \$ | 2018-02-05 |
| District n° 3 (2 207,10 \$)* | | |
| 1. Gilbert, Guy, Équipe Beaulieu – Vision Lac-Beauport (Charles Angers, agent officiel) | 1 951,92 \$ | 2018-01-31 |
| 2. Simard, Michael, Équipe Louise Brunet – Démocratie Lac-Beauport (Christian Descôteaux, agent officiel) | 2 179,75 \$ | 2018-02-05 |
| District n° 4 (2 159,10 \$)* | | |
| 1. Laroche, Lucie, Équipe Beaulieu – Vision Lac-Beauport (Charles Angers, agent officiel) | 1 909,48 \$ | 2018-01-31 |
| 2. Martineau, Claude, Équipe Louise Brunet – Démocratie Lac-Beauport (Christian Descôteaux, agent officiel) | 2 134,82 \$ | 2018-02-05 |
| District n° 5 (2 187,00 \$)* | | |
| 1. Duclos, Katy, Équipe Beaulieu – Vision Lac-Beauport (Charles Angers, agent officiel) | 1 934,15 \$ | 2018-01-31 |
| 2. Groskaufmanis, Andy, Équipe Louise Brunet – Démocratie Lac-Beauport (Christian Descôteaux, agent officiel) | 2 160,91 \$ | 2018-02-05 |
| District n° 6 (2 169,60 \$)* | | |
| 1. Boucher, Nadine, Équipe Louise Brunet – Démocratie Lac-Beauport (Christian Descôteaux, agent officiel) | 2 144,61 \$ | 2018-02-05 |
| 2. Girard, François, Équipe Beaulieu – Vision Lac-Beauport (Charles Angers, agent officiel) | 1 918,76 \$ | 2018-01-31 |
| 3. Trudel, Lorne, candidat indépendant autorisé | 554,43 \$ | 2017-12-20 |

* Montant maximum de dépenses électorales permis par la Loi

Toute personne peut examiner les rapports et les documents qui les accompagnent, et en prendre copie, pendant les heures normales d'ouverture de bureau, à l'endroit suivant :

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport

Lac-Beauport
Municipalité

Jean Blais
Trésorier

14 mars 2018
Date

c. c. Direction du financement des partis politiques (DGEP)

DEMANDE DE PERMIS OBLIGATOIRE ET CONSIGNES SUR LES BRÛLAGES PRINTANIERS

Avec le soleil et la chaleur qui se font sentir un peu plus chaque jour, plusieurs d'entre vous voudront faire brûler les branches tombées au sol depuis l'automne dernier. Pour ce faire, certaines procédures et consignes de sécurité sont à respecter :

DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE :

Pour produire votre demande de permis de brûlage, vous devez remplir le formulaire que vous pourrez vous procurer via notre site Internet à www.lacbeauport.net ou à la réception de la Municipalité, et nous le retourner à info@lacbeauport.net ou le déposer en personne à la réception de la mairie. Prenez note que ce permis est gratuit.

Quelques consignes de sécurité :

- N'utilisez jamais d'accélérateur pour allumer ou entretenir un feu
- En tout temps sur les lieux, un adulte responsable du feu doit être présent
- Choisissez un endroit dégagé situé loin de la forêt, des bâtiments, des réservoirs de matières dangereuses et des matières combustibles en général
- Ayez toujours à portée de mains du matériel pour éteindre votre feu s'il avait tendance à vouloir se propager (extincteur, boyau d'arrosage, etc.)
- Avant de quitter les lieux, assurez-vous de bien éteindre le feu : appliquez beaucoup d'eau et remuez les cendres afin de faire pénétrer l'eau efficacement
- Consultez l'indice-o-mètre publié par la **SOPFEU** à l'adresse www.sopfeu.qc.ca ou en téléphonant au 1-800-463-9989 afin de connaître les dangers d'incendie en forêt. N'allumez pas votre feu si l'indice est à **Élevé ou Extrême**
- Vérifiez la vitesse et la direction du vent, car un vent trop important peut rapidement vous faire perdre le contrôle de votre feu et le propager à la forêt ou aux bâtiments environnants. N'allumez pas ou éteignez votre feu si les vents dépassent les **20 km/h**
- En tout temps, si vous perdez le contrôle de votre feu, n'hésitez pas à contacter votre Service de la protection contre l'incendie en composant le **9-1-1**



Vous avez des questions concernant les permis de brûlage à ciel ouvert, communiquez avec votre Service de la protection contre l'incendie au 418 849-7141, poste 307 ou par courriel à info@lacbeauport.net.

Votre service de la protection contre l'incendie

SAISON DES PATINOIRES 2017-2018

La saison des patinoires est maintenant derrière nous. Malgré quelques redoux, les conditions hivernales de cette saison ont été exceptionnelles, ce qui a permis l'ouverture des patinoires avant le temps des Fêtes et jusqu'à la relâche.

Les patinoires à Lac-Beauport c'est :

- 2 patinoires au centre communautaire
- Un anneau de glace naturelle de 3 km sur le lac
- Ouverture entre le 16 décembre et le 12 mars, malgré quelques journées de fermeture dues aux conditions météorologiques et à l'entretien
- Plus de 10 000 patineurs au courant de la saison
- Des milliers de kilomètres patinés

À l'année prochaine !





À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN

HEURE DU CONTE

Nadine et Hélène attendent avec impatience les enfants pour une autre belle heure du conte à la bibliothèque. Histoire et bricolage au rendez-vous.

QUAND : le samedi 14 avril à 10 h

OÙ : bibliothèque l'Écrin, 50, chemin du Village

POUR : les enfants âgés de 3 ans et plus

Activité gratuite – places limitées

Réservation obligatoire en téléphonant à la bibliothèque au : 418 849-7141, poste 282 (laisser le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone sur le répondeur) ou par courriel à bibliothequeecrin@lacbeauport.net



ÉVEIL AU MONDE DU LIVRE

June McManus invite les parents et leurs tout-petits âgés de moins de 3 ans à venir à la bibliothèque pour l'activité « L'éveil au monde du livre ».

Quand : le jeudi 19 avril à 10 h

Où : bibliothèque l'Écrin, 50, chemin du Village

Pour : les bambins de moins de 3 ans

Activité gratuite – places limitées

Réservation obligatoire en téléphonant à la bibliothèque au : 418 849-7141, poste 282 (laisser le nom et l'âge de l'enfant ainsi que votre numéro de téléphone sur le répondeur) ou par courriel à bibliothequeecrin@lacbeauport.net



ARTISTES INTÉRESSÉS À EXPOSER À LA BIBLIOTHÈQUE

Vous êtes un ou une artiste et vous aimeriez exposer vos œuvres (peinture, sculpture, photographies, vitrail, etc.) ?

La bibliothèque est une belle vitrine pour se faire connaître.

Plusieurs dates sont disponibles.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec madame Claudette Robillard au 418 849-7141, poste 285 ou par courriel à crobillard@lacbeauport.net.



Bains libres

DU 9 AVRIL AU 21 JUIN 2018



Les enfants âgés de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



Le bonnet de bain est obligatoire.

IMPORTANT :

TARIFICATION :

Résident de Lac-Beauport : GRATUIT
(preuve de résidence obligatoire à présenter au sauveteur sur place)

Non-résident : carte accès piscine obligatoire

Se procurer la carte au Service des loisirs au 50, chemin du Village (porte adjacente à la bibliothèque) au coût de 50 \$ (10 accès) du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h. Aucun paiement ne sera accepté à la piscine.

| Jour | Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-------|--|--|--|---|--|--------------------|--|
| Heure | 15 h à 15 h 55 (F) 16 h à 16 h 55 (A) | 8 h à 9 h 25 (A) 14 h à 14 h 55 (A+) 19 h à 20 h (T) | 12 h à 13 h 25 (E) 13 h 30 à 14 h 25 (A+) | 10 h à 10 h 55 (T) 14 h à 14 h 55 (A+) 17 h à 17 h 55 (F) | 12 h à 13 h 25 (E) 13 h 30 à 14 h 25 (A+) 17 h à 17 h 55 (T) | 19 h à 20 h 25 (T) | 15 h à 15 h 55 (F) 16 h à 16 h 55 (A) |

Nous nous réservons le droit de modifier l'horaire sans préavis.

T = Tous avec 1 ou 2 corridors de nage A = Adultes (seulement des corridors de nage pour tous les niveaux) F = Famille (aucun espace réservé pour la nage en longueur)

A+ = Pour les 60 ans et plus (corridors de nage et espace libre) E = Entraînement (adultes qui désirent un entraînement plus intense)

Lundi 21 mai, Journée nationale des patriotes : le bain A+ sera de 9 h 30 à 10 h 25 exceptionnellement

Samedi 9 juin : bains annulés pour la Trail de la Clinique du coureur

NOUVELLE OFFRE DE SERVICE!
Départs aux heures | Du matin au soir | 7 jours sur 7

EXPRESS QUÉBEC ET SAINTE-FOY
POSSIBLE AVEC CORRESPONDANCE TCJC – PARCOURS 24

| HORAIRE | PREMIER DÉPART | DERNIER DÉPART |
|---------------|----------------|----------------|
| D - L - M - M | 6H00 | 21H00 |
| J - V - S | 6H00 | 23H00 |

TCJC
La Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

LE TCJC, UN CHOIX NATUREL!
tcjacquescartier.com

SENTIERS DU MOULIN

MONT TOURBILLON

CLUB NAUTIQUE

LE SAISONNIER

LE RELAIS

ARCHIBALD

VERS LE TERMINUS RTC DU ZOO

WiFi

f

Estimation Gratuite

Inspection par caméra

Service Urgence

CMMTG

Licence RBQ : 5723-3355-01

Plomberie

Gagnon.ca

418-802-0898

- Entretien / Réparation
- Installation neuve
- Renovation / Modifications
- Dégel de tuyauterie
- Débouchage / Installation de Drains
- Système de filtration
- Pompes / Puits
- Clapet anti-refoulement
- Chauffe-eau
- Installation Lave-vaisselle



RÉSERVATION EMPLACEMENT EXTÉRIEUR AU CLUB NAUTIQUE

L'été approche à grands pas et le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a établi un fonctionnement pour la location d'espace extérieur de votre propre embarcation au Club nautique. **En nouveauté cette année**, quelques emplacements seront disponibles pour location via la plateforme Internet.

POUR : résidents de Lac-Beauport seulement

QUAND : mardi 17 avril 2018 dès 8 h en personne **et en ligne**

LIEU : 50, chemin du Village (Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire)

- **Sélection de l'emplacement sur place, le jour même, pour les citoyens se présentant en personne**
- **Emplacements # 2, 5, 10, 13, 16, 20, 25 et 27 disponibles en ligne**
- Maximum de deux (2) par résidence
- Aucune embarcation à moteur
- 100 \$ par emplacement par embarcation
- Premier arrivé, premier servi (**preuve de résidence obligatoire**)
- Places limitées (8 emplacements disponibles en ligne et 19 emplacements disponibles en personne)



Les photos des emplacements sont disponibles sur la page d'accueil de la section « Loisirs » de votre compte en ligne.

IMPORTANT :

Location en ligne : Maximum de 2 emplacements. Les gens louant plus de 2 emplacements verront les locations suivantes annulées et remboursées. La place sera attribuée à la personne en tête de la liste d'attente.

Toutes les embarcations devront être retirées de l'emplacement avant le 30 novembre 2018.

Un emplacement représente 60 cm de largeur X 5 m de longueur (dimension d'un kayak de mer).

*Prendre note qu'à partir de juin 2018 seules les embarcations ayant un espace de location au Club nautique pour le rangement seront permises sur l'eau. Les résidents n'ayant pas d'emplacement de rangement au Club nautique ne pourront pas mettre leur embarcation à l'eau, même si elle est non motorisée.

L'ALTERNATIVE DE L'ÉTÉ



QUAND LE CAMP DE JOUR EST « DÉPASSÉ »
ET QUE RESTER SEUL À LA MAISON N'EST PAS UNE OPTION...

NOTRE OFFRE, VOTRE SOLUTION !

- ✓ un milieu de vie adapté pour les jeunes
- ✓ des activités variées et actives selon leurs goûts
- ✓ des intervenants formés et expérimentés
- ✓ un encadrement répondant à leurs besoins

POUR LES 11 À 14 ANS

LUNDI AU JEUDI (9 H À 16 H)

25 JUIN AU 18 AOÛT 2018

(FERMÉE DU 23 JUILLET AU 3 AOÛT)

20\$ PAR SEMAINE
PLACES LIMITÉES

PROGRAMMATION

ACTIVITÉS DIVERSES (PIQUE-NIQUE, BAINNADE, PLEIN AIR, JEUX INTÉRIEURS, PÉRIODE LIBRE, ETC.), CRÉATION DE PROJETS, SORTIES ET PLUS ENCORE !

LE CONCEPT

Cet été, la maison des jeunes Le Cabanon de Lac-Beauport ouvrira ses portes de jour afin d'offrir une programmation aux jeunes de 11 à 14 ans voulant avoir un été à leur image. Nous offrons un encadrement (prise de présence, prise en charge des jeunes, suivis, etc.) tout en restant dans une approche de milieu de vie par et pour les jeunes. Une première à Lac-Beauport !

CALENDRIER DES SORTIES (TOUS LES MERCREDIS)

| SEMAINE | Sorties |
|---------------|-------------------------------------|
| DU 25 JUIN | Vieux-Québec |
| DU 2 JUILLET | Sortie plein air (choix des jeunes) |
| DU 9 JUILLET | Galeries de la Capitale et cinéma |
| DU 16 JUILLET | Village Vacances Valcartier |
| DU 23 JUILLET | FERMÉE |
| DU 30 JUILLET | FERMÉE |
| DU 6 AOÛT | Sortie plein air (choix des jeunes) |
| DU 13 AOÛT | La Ronde |

INFOS ET INSCRIPTIONS

CONTACT : ROXANNE LOCAS (DIRECTRICE)
COURRIEL : MDJLECABANON@GMAIL.COM
TÉLÉPHONE : 418 841-0707
WWW.FACEBOOK.COM/MDJLECABANON



FÊTE DES VOISINS 2018

Le printemps se pointe le bout du nez, c'est déjà le temps de planifier la Fête des voisins !

Avril est un bon moment pour commencer l'organisation d'une fête des voisins dans votre quartier. Cette année, la Fête se déroulera le **samedi 9 juin**. Déjà plus de 12 ans maintenant que la Municipalité de Lac-Beauport vous invite à participer à la Fête des voisins. Au cours des années, ce sont près d'une centaine de fêtes qui se sont organisées sur le territoire. La Fête des voisins, c'est une occasion parfaite pour apprendre à mieux connaître votre entourage et célébrer le plaisir du bon voisinage.

Planifiez dès maintenant une fête avec vos voisins le 9 juin prochain.

CONSEILS, TRUCS ET ASTUCES POUR UNE FÊTE RÉUSSIE

Consultez le site Internet de la Fête des voisins (www.fetedesvoisins.qc.ca) pour profiter des nombreux conseils et astuces et découvrir de

nouvelles idées en vous inspirant des fêtes organisées un peu partout à travers le Québec. De plus, inscrivez votre fête avant le 13 mai 2018 et courez la chance de gagner des t-shirts et des ballons !

INSCRIVEZ VOTRE FÊTE AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ

Planifiez votre activité et contactez le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Municipalité. Du matériel promotionnel comme des affiches, des ballons et des cartons d'invitation seront bientôt à votre disposition.

Que cette fête soit le point de départ d'une nouvelle manière de vivre ensemble !

Contact

Madame Isabelle Provencher, coordonnatrice aux programmes de loisirs, 418 849-7141, poste 249, iprovencher@lacbeauport.net.



La Fête des Voisins
Samedi 9 juin 2018





PROGRAMMATION TENNIS / LAC-BEAUPORT

PRINTEMPS / ÉTÉ 2018

Pour 2018... l'Académie de Tennis Hérisset Bordeleau compte bien vous faire passer une autre saison de tennis mémorable !

- **Pro à l'accueil** du lundi au vendredi de 9 h à 22 h et fin de semaine de 9 h à 18 h (jusqu'à 21 h si réservation)
- **Réservations de terrains en ligne** sur reservationsportive.com, **par téléphone** 418 849-4040
- **Programmation variée** : cours, ligues, tournois, entraînements et cliniques; pour juniors et adultes



COURS DE TENNIS

INFORMATION ET INSCRIPTIONS JOSÉE FRENIERE 418 627-3343 P. 233
Cours payables à l'inscription par carte de crédit.

| COURS TENNIS JUNIORS 7-8-9 ANS SESSION PRINTEMPS | COURS TENNIS JUNIORS 10 à 14 ANS SESSION PRINTEMPS | COURS TENNIS ADULTES SESSION PRINTEMPS DÉBUTANT & INITIÉ 1 | ENTRAÎNEMENTS TENNIS ADULTES SESSION PRINTEMPS INITIÉ 2 À AVANCÉ |
|--|---|--|--|
| 1 ^{re} série: 26-27 mai, 9-10, 16-17 juin (9 heures sur 3 semaines) 2 ^e série: 7-8, 14-15 juillet (6 heures sur 2 semaines) | | 15-17, 22-24 mai (6 heures sur 2 semaines) | 23-30 mai (1,5 heure par entraînement) |
| Jours: samedi et dimanche Débutant : 9 h à 10 h 30 Initié : 10 h 30 à 12 h Ratio : 12 élèves/2 terrains/2 pros Coût 1 ^{re} série (3 semaines): 125\$ (cours, taxes incluses) 155\$ (cours, raquette, tx incl.) Coût 2 ^e série (2 semaines): 85\$ (cours, taxes incluses) 115\$ (cours, raquette, tx incl.) * Abonnement inclus pour l'été. | Jour: samedi et dimanche Débutant: 13 h à 14 h 30 Initié: 14 h 30 à 16 h Ratio: 12 élèves/2 terrains/2 pros Coût 1 ^{re} série (3 semaines): 125\$ (cours, taxes incluses) 155\$ (cours, raquette, tx incl.) Coût 2 ^e série (2 semaines): 85\$ (cours, taxes incluses) 115\$ (cours, raquette, tx incl.) * Abonnement inclus pour l'été. | Jours: mardi et jeudi Débutant: 18h30 à 20h Initié1: 20h à 21h30 Ratio: 8 élèves/2 terrains/1 pro Coût: 99\$ (cours, taxes incluses) 134\$ (cours, raquette et tx incl.) | Jour: mercredi Initiés 2 et +: 18h30 à 20h Ratio: maximum de 8 personnes Coût / 2 ent: 55\$ (taxes incluses) Coût / 1 ent: 30\$ (taxes incluses) |

ABONNEMENTS DE TENNIS

INFORMATION ABONNEMENT DE TENNIS: JEAN-SÉBASTIEN LAVOIE 418 849-4040

| RÉSIDENT (taxes incluses) | | NON-RÉSIDENT (taxes incluses) | |
|---|-------|-------------------------------|-------|
| Enfant (10 ans et -) | 0\$ | Enfant (10 ans et -) | 0\$ |
| Enfant (11 à 17 ans) | 41\$ | Enfant (11 à 17 ans) | 60\$ |
| Étudiant | 41\$ | Étudiant | 60\$ |
| Adulte | 83\$ | Adulte | 126\$ |
| Aîné (65 ans +) | 44\$ | Aîné (65 ans +) | 60\$ |
| Famille (2 enfants) | 169\$ | Famille (2 enfants) | 254\$ |
| Famille (enfant additionnel) | 12\$ | Famille (enfant additionnel) | 17\$ |
| Frais de ligues: 1 ^{re} ligue: 30\$ 2 ^e ligue: 25\$ 3 ^e ligue: 20\$ (taxes incluses) | | | |

Formulaires d'inscription pour les abonnements et les ligues disponibles au :

Service des loisirs (50, chemin du Village)
Club Avantage Multi-Sports (1080, rue Bouvier, Québec) auprès de Josée Frenière
Informations : 418 627-3343, poste 233 ou par courriel à ecoletennis@clubavantage.ca
Inscriptions payables en argent ou par chèque à l'ordre de « Académie de Tennis Hérisset Bordeleau »

RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI
UNE TRENTAINE D'EMPLOYEURS PRÉSENTS
CHOISIS TON NOUVEAU DÉFI

LE JEUDI 12 AVRIL 2018, DE 15 H À 19 H 30
CENTRE DE LA FAMILLE VALCARTIER Édifice 93, rue Vanier, Shannon
418 844-6060 rdvemploi.blogspot.ca

AIDE FINANCIÈRE EN CULTURE LA MRC FIÈRE DE SOUTENIR LES INITIATIVES CULTURELLES LOCALES

Saviez-vous que la MRC de La Jacques-Cartier proposait deux programmes d'aide financière disponibles à l'année pour accompagner les organismes d'ici dans le développement de projets culturels structurants et innovants sur le territoire ?

Englobants et souples, ces programmes soutiennent la culture sous toutes ses formes : arts visuels, arts numériques, arts de la scène, lettres et littérature, artisanat, histoire et patrimoine...

Alors que l'entente de développement culturel vise à soutenir des interventions en culture et en communication qui tiennent compte de la collectivité, le fonds culturel régional est dédié à la mise en œuvre de projets culturels ne pouvant être soutenus par d'autres programmes.

Pour plus de détails ou pour soumettre une demande, visitez le www.mrc.lajacquescartier.qc.ca.

UNE ALARME C'EST SÉRIEUX !

70% DES ALARMES SONT NON FONDÉES

RENNOVATION MAUVAISE INSTALLATION MAUVAISE UTILISATION FUMÉE DE CUISSON

cestserieux.com

ENVIRONNEMENT DES OCCASIONS EN OR

Que ce soit pour vendre, acheter ou donner, l'économie de seconde main (ou marché d'occasion) est un mouvement social qui prend de plus en plus d'ampleur grâce aux plateformes trouvées sur le Web. Plusieurs applications, sites Web, plateformes et réseaux sociaux en ligne sont maintenant disponibles afin de vous aider à trouver l'objet recherché.

Les plateformes de type « marché aux puces » sont facilement accessibles via des sites comme Kijiji ou lesPAC. Des groupes spécifiques sont aussi disponibles sur Facebook, classés par région ou par intérêt.

Pour donner ou faire une demande pour trouver un objet en particulier, les groupes Facebook « As-tu ça toi ? » ou « Troc-moi ça ! » peuvent vous aider dans votre démarche.

Vous pouvez aussi utiliser le « Bottin du réemploi » qui recense l'ensemble des lieux où il est possible d'effectuer des transactions.

Les adresses

Bottin du réemploi : www.cmquebec.qc.ca/matieres-residuelles/bottin-reemploi

Annonces classées : www.Kijiji.ca / www.lesPAC.com

Troc-moi ça ! / As-tu ça toi ? : www.Facebook.com



Marketing Web : de la stratégie aux résultats

26 avril
8 h 30 à 12 h 30

MRC de La Jacques-Cartier

Prix membres : 20 \$

Prix non-membres : 35 \$

Détails et inscription au

<http://bit.ly/Formationmarketingweb>

sde.jacquescartier.com | 418 844-2358



conseil municipal

Michel Beaulieu
Maire
Préfet de la MRC de La Jacques-Cartier



MRC de La Jacques-Cartier
Sécurité civile
Sécurité publique
Ressources humaines
mbeaulieu@lacbeauport.net

Hélène Bergeron
District 1



hbergeron@lacbeauport.net

Alice Dignard
District 2



Urbanisme, permis et inspections
Finances et administration
Pacte d'amitié
adignard@lacbeauport.net

Guy Gilbert
Maire suppléant
District 3



Développement économique et touristique
Infrastructures de loisirs
Ressources humaines
ggilbert@lacbeauport.net

Lucie LaRoche
District 4



Sports, loisirs, événements, culture et vie communautaire
Protection contre l'incendie
llarochel@lacbeauport.net

Katy Duclos
District 5



Environnement et développement durable
Communications
Histoire et patrimoine
Transport collectif
kduclos@lacbeauport.net

François Girard
District 6



Travaux publics, équipement municipal
Sécurité routière
Greffes et affaires juridiques
fgirard@lacbeauport.net

bibliothèque

Horaires réguliers de la bibliothèque

| | |
|---|---|
| Lundi : 19 h à 20 h 30 | Vendredi : Fermée |
| Mardi : 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30 | Samedi : 10 h à 16 h |
| Mercredi : 19 h à 20 h 30 | Dimanche : 13 h à 16 h |
| Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h | Bonne lecture à tous ! bibliotheque@lacbeauport.net |

séance du conseil

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu les lundis 7 mai et 4 juin 2018 à 19 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire, situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1

Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec

| | |
|---|-----------|
| Collecte des matières résiduelles | poste 246 |
| Demande d'accès à l'information | poste 340 |
| Fosses septiques | poste 248 |
| Permis et inspections | poste 222 |
| Taxation/évaluation | poste 226 |
| Travaux publics | poste 243 |

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Bibliothèque | poste 282 |
| Inscriptions aux activités | poste 244 |

piscine municipale

78, chemin du Brûlé

Tél. : 418 849-7141, poste 2, option 4



Police MRC
de La Jacques-Cartier,
Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac

Tél. : 310-4141

urgence

| | |
|--|----------------|
| Urgence | 9-1-1 |
| Urgence aqueduc/égout | 418 849-5050 |
| Centre antipoison du Québec | 1 800 463-5060 |
| Hydro-Québec Pannes et urgences | 1 800 790-2424 |
| SOPFEU (Incendies de forêt) | 1 800 463-3389 |
| RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME | |
| • Aérien | 1 800 267-7270 |
| • Maritime | 1 800 464-4393 |



Suivez-nous sur Facebook

info@lacbeauport.net
www.lac-beauport.quebec

PARUTION DE MAI :
4 MAI 2018

DATE DE TOMBÉE :
19 AVRIL 2018

PARUTION DE JUIN :
1^{ER} JUIN 2018

DATE DE TOMBÉE :
24 MAI 2018